

S.I.V.U. DES IFS
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion du Cimetière des Ifs
Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saran

Affiché et publié le 13 mars 2024

Dossier suivi par :
Elodie BAPTUT
02.38.80.34.03
sivudesifs@ville-saran.fr

Saran, le 13 mars 2024

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité Syndical se réunira le :

MERCREDI 20 MARS 2024 à 17h00
à la mairie de Saran

Cet ordre du jour vous est adressé pour information en votre qualité de suppléant. Toutefois, en cas d'absence d'un délégué titulaire votre présence lors de cette réunion pourra être requise puisque pour pouvoir délibérer valablement, le comité syndical doit comprendre, outre son président, quatre délégués élus.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente,
- Information au Comité Syndical des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs du Président du SIVU des Ifs
- Délibérations :
 - 1- Cession de parcelle à Orléans Métropole en vue de l'extension du site cinéraire et de l'agrandissement de la salle omniculte
 - 2- Convention d'occupation du domaine public syndical aux fins d'implantation d'une antenne téléphonique multi-opérateurs
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente



Maryvonne HAUTIN